

# le *Landaurais*

MAGAZINE

JANVIER 2021

PETIT-LANDAU, MOMENTS PASSÉS ET À VENIR • WWW.PETIT-LANDAU.FR



## édition spéciale **VŒUX DU MAIRE**

**Résultats des concours :**  
"Jeu de l'été" p.8 "Décorations de Noël" p.9



**ENGAGEMENTS** p.2-3



**QUELQUES CHIFFRES** p.5-6



**MOMENTS FESTIFS** p.8



**SPECTACLES** p.10

## EDITO

### Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

Les fêtes de Noël sont passées, le réveillon de la Saint Sylvestre également. Nous avons pu profiter de la joie de nous retrouver en famille, différemment certes, mais de nous retrouver tout de même et ainsi nous avons savouré ces tendres moments, devenus si importants après en avoir été privés. L'année 2021 a débuté, mais les incertitudes et les peurs découvertes en 2020 n'ont pas disparu pour autant. Traditionnellement synonyme de vœux échangés, le mois de janvier est plus calme que jamais et ce sont des vœux remplis de sagesse et d'humilité que nous nous échangeons. Chacun a su aller de l'avant tout au long de 2020, sans se laisser démotiver, en se réinventant à chaque instant et en prenant conscience que rien n'était jamais acquis.

Nous avons imaginé une cérémonie des vœux de la municipalité où chacun aurait présenté un sujet qui lui tenait à cœur. Nous espérons pouvoir ainsi organiser un moment de convivialité où nous aurions pu faire plus ample connaissance, échanger, construire avec vous les projets de demain. Profiter de cet événement afin de remercier le personnel communal pour son implication et son professionnalisme au quotidien, et mettre à l'honneur les personnes qui auront marqué la vie de notre commune, non pas seulement l'année écoulée, mais pendant plusieurs dizaines d'années. Une fois encore, il nous est impossible d'organiser ce qui était, jusqu'à peu, si évident. Ainsi nous avons souhaité retracer l'année 2020 et accueillir avec vous 2021 au travers d'un hors-série de votre magazine, et ce, en toute simplicité, juste en quelques mots et quelques photos...

Vous découvrirez donc « quelques engagements remarquables », « quelques évolutions passées et futures », « quelques chiffres », « quelques actions » réalisées au cours de 2020, mais aussi « quelques moments festifs », « quelques spectacles à venir » et « quelques gagnants » des jeux concours organisés en 2020. Et pour ne manquer aucun moment important, tout en restant à vos côtés, vous trouverez, à l'arrière de votre « Landaunais spécial vœux », un calendrier détachable où sont déjà inscrits quelques événements à venir...

Je ne peux que terminer cet édito en vous souhaitant, au nom du personnel communal et de l'ensemble du Conseil Municipal, une très belle année 2021. Puissiez-vous rester en bonne santé et profiter, le plus sereinement possible, des petits bonheurs du quotidien auprès des êtres qui vous sont chers, au cœur de notre beau village !

**Carole Talleux**, maire de Petit-Landau

*Bonne et heureuse  
année 2021 !*



## Honneur à nos villageois engagés

**Nous ne pouvons démarrer ce hors-série sans mettre à l'honneur des personnes ayant consacré une grande partie de leur temps pour le bien de notre village. Une façon, pour nous, de les en remercier, en attendant de pouvoir leur manifester notre gratitude à travers une cérémonie dûment méritée.**

### ARMAND LE GAC

Sans jamais compter les heures consacrées à notre commune, Armand LE GAC a fait de la mairie sa deuxième demeure. Élu conseiller municipal en 1989, réélu en 1995, il est élu maire en 2001, réélu en 2008 puis en 2014. Cela représente 31 années consacrées aux Landaunaises et aux Landaunais, dont 19 années en tant que Maire. Années qu'il aura pleinement consacrées à sa "commune d'adoption", comme il aime à la qualifier. Il reste et restera, aux yeux de beaucoup, « Monsieur le Maire ».

Également élu au sein de la Communauté des Communes Porte de France Rhin Sud dont il a été vice Président, puis délégué communautaire m2A, son engagement a été unanimement salué par tous les maires et élus non seulement de la bande rhénane, mais aussi de toute l'agglomération mulhousienne... et même au delà ! Son fameux chapeau rond alsacien et ses rouflaquettes faisaient de lui "le plus beau maire de l'agglomération" à la maison During, siège de m2A et notamment pour Fabian JORDAN, président de m2A.

C'est avec fierté qu'il a pris connaissance de l'arrêté préfectoral le nommant officiellement « maire honoraire ». Nous le félicitons chaleureusement pour ce titre et le remercions pour tout ce qu'il a apporté à notre commune.



 ARMAND LE GAC À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019



### 📌 DERNIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX D'ARMAND LE GAC

#### 🏆 CLÉMENT URICHER (au centre sur la photo)

Natif du village, c'est en 1995 que Clément URICHER a été élu au conseil municipal pour la première fois. Il est ensuite élu 3<sup>e</sup> adjoint au Maire en 2001. En 2008 et 2014, il occupe le poste de 1<sup>er</sup> adjoint. Il a ainsi consacré 25 années aux mandats électoraux, dont 19 années en tant qu'adjoint.

Par ailleurs, il s'est toujours beaucoup investi pour le FCPL, club cher à son cœur.

Il a été, avec Frédéric HUSSLER, la cheville ouvrière de deux expositions sur l'histoire de Petit-Landau, une sur la première et une sur la seconde guerre mondiale. Le livre "Parcours de vie", qui est issu de cette dernière, a recueilli foule de témoignages et informations qui, méticuleusement collectés par Clément auprès des "anciens" du village, ne tomberont pas dans l'oubli.

Dynamique et généreux, il avait à cœur de mener à bien ses projets. En le nommant « Adjoint au Maire Honoraire », M. le Préfet reconnaît son engagement pendant ces nombreuses années. Toutes nos félicitations et nos remerciements pour son investissement et toutes ses heures consacrées à Petit-Landau.



### 📌 REMISE DE LA MÉDAILLE À CLÉMENT URICHER

#### 🏆 ARMAND HEITZ

Cette fois, ce n'est pas un engagement électoral que nous voulions mettre à l'honneur, mais un engagement citoyen. En effet, le 4 janvier dernier, le Lieutenant Armand HEITZ a mis fin à sa fonction de chef de corps et à son engagement de sapeur-pompier volontaire au centre de première intervention de Petit-Landau. Il a été sapeur-pompier volontaire pendant 38 années et aura été le chef du corps pendant 27 ans. Nous remercions très sincèrement Armand pour son dévouement et toutes ses heures consacrées à porter secours à notre population, mais également à organiser les formations internes des sapeurs-pompiers, gérer le matériel et à faire vivre le corps communal tant au sein des actifs que de l'amicale.

Qu'il profite à présent pleinement de cette retraite bien méritée. Il sera remplacé pendant quelques mois par Michel WEBER, le temps d'une réorganisation de notre CPI. Davantage d'informations sur ce sujet vous parviendront au cours de ce premier semestre.

### 📌 MISE À L'HONNEUR DE CLÉMENT URICHER ET ANTOINE SUTTER PAR ARMAND LE GAC



#### 🏆 ANTOINE SUTTER (à droite sur la photo)

Également natif de Petit-Landau, Antoine SUTTER partage ses larges connaissances et son immense savoir sur notre village. Bien souvent, autour de la table du conseil municipal, il donnait une dimension historique aux sujets discutés. Ce qui permettait de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la discussion et de prendre ainsi les meilleures décisions empreintes de toute la sagesse nécessaire. Élu pour la première fois conseiller municipal en 1977, ce n'est pas moins de 7 mandats d'affilée qu'Antoine Sutter aura accomplis, soit 43 années de présence ininterrompue. Un bel engagement qui mérite pleinement d'être mis à l'honneur.

Antoine SUTTER, agriculteur "retraité actif" est par ailleurs toujours président de l'UAF Hardt Sud et ce, depuis sa création en 1993 ! Cette structure, qui englobe les associations foncières de Petit-Landau et de Hombourg a pour mission de gérer et entretenir les chemins d'exploitation pour les agriculteurs, mais pas seulement (piste cyclable notamment). Il a su et sait toujours faire preuve de beaucoup de discernement et d'investissement dans cette fonction pas toujours facile.

Antoine SUTTER a choisi de ne plus se représenter en 2020, mais nous tenions par ces quelques mots à le remercier chaleureusement pour son engagement de 43 ans pour la Commune, et ce totalement bénévolement.

### 📌 ARMAND HEITZ, LIEUTENANT DU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS



## MERCI A NOS COMMERCES LOCAUX !

Ces derniers mois ont été particulièrement difficiles, notamment la période du confinement. Des actions de la vie courante comme réaliser les achats de produits de première nécessité, se sont avérés compliqués. A Petit-Landau, nous avons la chance d'avoir des commerces de proximité qui ont su répondre présents, fournir un service de qualité pour satisfaire les nombreuses demandes et ont permis aux Landaunais de continuer à consommer localement. Nous tenions à mettre ces commerces et ces

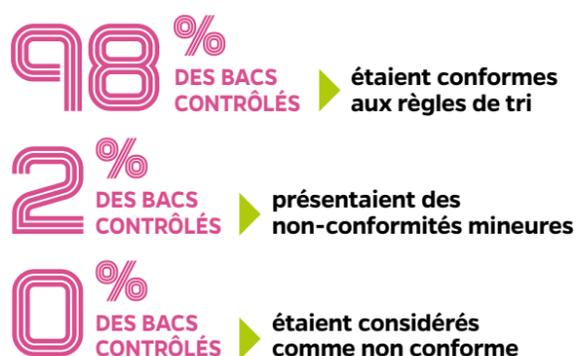
personnes à l'honneur et à les remercier de tout ce qui a été accompli, toujours un sourire en prime. Un grand merci à la ferme Sutter, à la boucherie Doppler, à Régäl Pizzas, à l'épicerie PLS, au Restaurant le Clos des Sens, à la boulangerie M. Riclin et à la ferme Jehl pour leur dévouement.

N'oublions pas que nos entreprises et commerces locaux ont besoin de nous toute l'année, alors continuons à les soutenir !

## Le point sur... la conteneurisation

La première étape qui consistait en la mise en place des nouveaux bacs, les « jaunes » pour les déchets recyclables et les « bruns » pour les déchets ménagers s'est parfaitement déroulée. Le montant de cette opération s'est élevé à 293 907€ HT pour les 6 communes de la bande rhénane.

Les premiers bilans sont très encourageants, notamment pour ce qui est de la qualité du tri et des volumes récoltés. En effet, les contrôles effectués par les « ambassadeurs » du tri du SIVOM, font ressortir que, sur notre commune :



Remarque : du verre dans un bac jaune est considéré comme une non-conformité majeure.

Une seconde étape, qui va débuter en février 2021, concerne la suppression d'une partie des conteneurs d'apports volontaires placés en « surface ». Vont rester en place :

- Au stade : le conteneur de récupération du verre,
- Rue du Rhin : le conteneur de récupération du verre et celui des textiles,
- Rue de l'École : les 3 conteneurs enterrés.

**Regrouper les bacs entre voisins en les alignant au bord du trottoir est un geste supplémentaire que nous pouvons réaliser pour faciliter le travail des agents de collecte et par la même occasion limiter le nombre d'arrêts/démarrages du véhicule de collecte.**

**MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

**INFO COLLECTE DÉCHETS**

Depuis cet été, vous bénéficiez d'une collecte des déchets recyclables en porte à porte (bacs jaunes).

À compter de février, une partie des conteneurs « emballage/papiers/cartons » des points tris d'apport volontaire sera donc progressivement supprimée.

Les conteneurs à verre restent bien évidemment en place.

**SIVOM**  
RÉGION MULHOUISIENNE

## Transfert de la compétence eau et assainissement

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe du 7 août 2015) attribue des compétences obligatoires aux intercommunalités à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La compétence assainissement a été transférée à l'intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2021. M2A en a confié la gestion au SIVOM de la région mulhousienne sur la base des éléments suivants :

- maintien des tarifs d'assainissement sur la facture d'eau 2021,
- clôture du budget assainissement et transfert des excédents/déficits au budget du SIVOM,
- reprise des contrats en cours.

Pour l'eau potable, au vu de la complexité engendrée par ces nouvelles dispositions, m2A délègue de façon transitoire cette compétence à la commune. Une convention de délégation de compétence eau a été signée avec m2A, qui en confie la gestion à la commune jusqu'au 31 décembre 2022.

Pour les exercices 2021 et 2022 la commune devra établir un budget annexe eau. Le budget assainissement sera quant à lui établi par le SIVOM de la région mulhousienne.





## 9 comme... le nombre d'arbres plantés le samedi 19 décembre par l'association des arboriculteurs sur le terrain communal

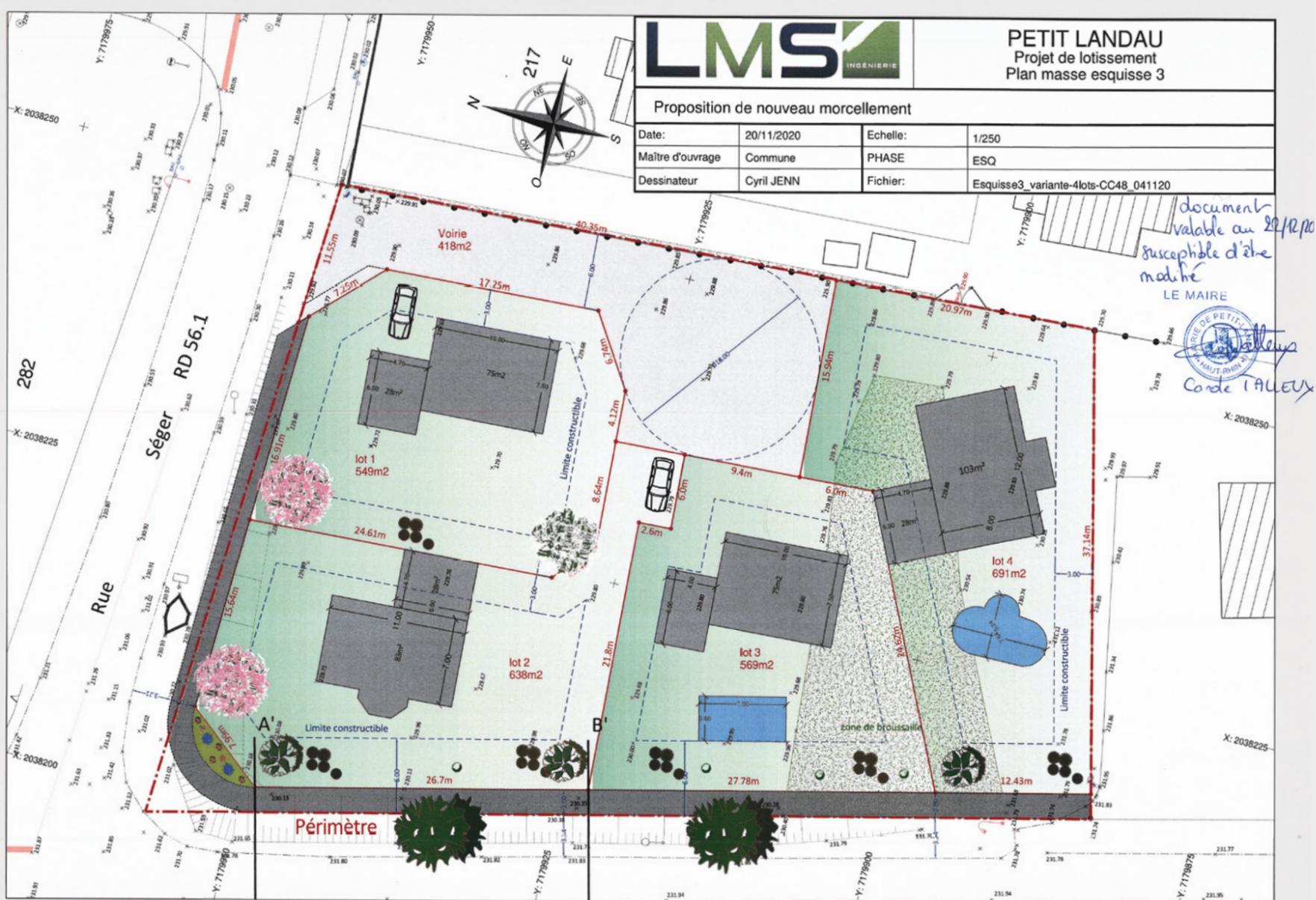
Au bout de la rue de l'école, ce sont exactement 8 pommiers et 1 poirier, généreusement offerts par l'association, qui vont prendre racines et offriront de beaux fruits dans quelques années.

*Merci aux arboriculteurs !*

## Rue des Pyrénées : projet de lotissement

L'urbanisation de la rue des Pyrénées prend une nouvelle allure. La commune a repris le pilotage du dossier et un nouveau maître d'œuvre a été désigné. Le projet initial a été entièrement revu et nous nous dirigeons vers une urbanisation moins dense, ce qui semble mieux correspondre à la demande sur le secteur de Petit-Landau.

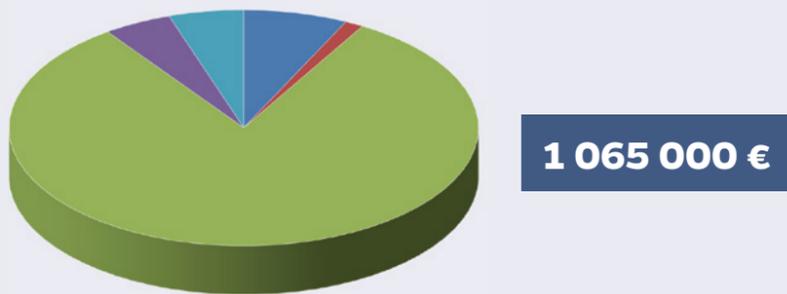
Le plan ci-dessous, qui pour le moment n'est qu'un document de travail, donne un aperçu du projet. Les études sont bien engagées. Le découpage parcellaire et les premiers coups de pioche sont attendus pour le printemps 2021.



## Budget prévisionnel 2020

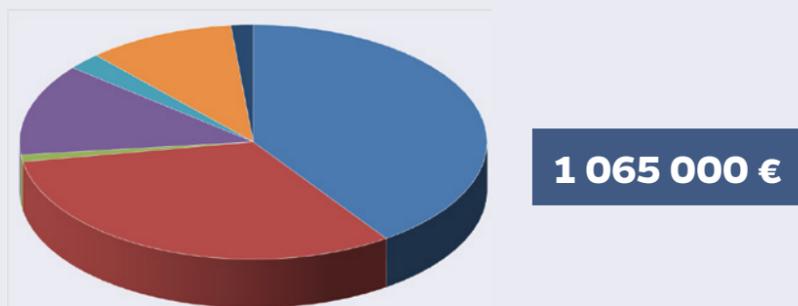
### Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 76 450 €
- Produits divers - atténuation de charges : 13 550 €
- Impôt & taxes : 870 000 €
- Dotations et compensations de l'Etat, Région, Département : 50 000 €
- Autres revenus (location, ventes, concessions...) : 55 000 €



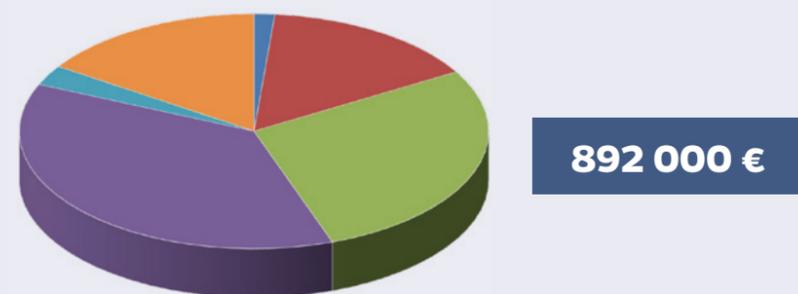
### Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 430 000 €
- Frais de personnel : 340 000 €
- Dotation de péréquation : 10 000 €
- Versement à la section d'investissement : 135 000 €
- Amortissement comptable : 24 725 €
- Autres charges : 109 000 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 16 275 €



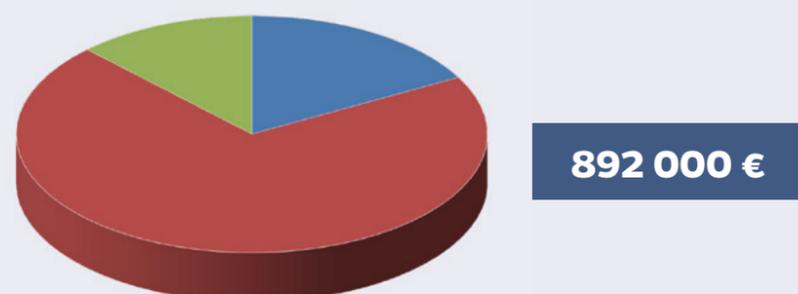
### Recettes d'investissement

- Excédent investissement reporté : 12 707 €
- Virement de la section de fonctionnement : 135 000 €
- Produits de cessions : 250 000 €
- Réserves, dotations, fonds divers : 329 568 €
- Opération d'ordre entre sections : 24 725 €
- Emprunt, cautions : 140 000 €



### Dépenses d'investissement

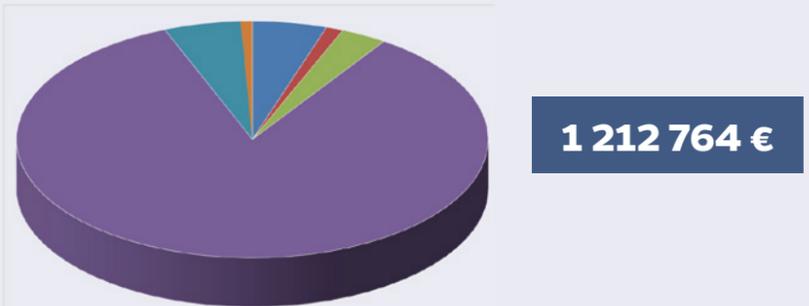
- Remboursement d'emprunts - cautions : 152 000 €
- Travaux : 630 000 €
- Immobilisation : 110 000 €
- Dépenses imprévues : 0,00 €



## Compte administratif principal 2019

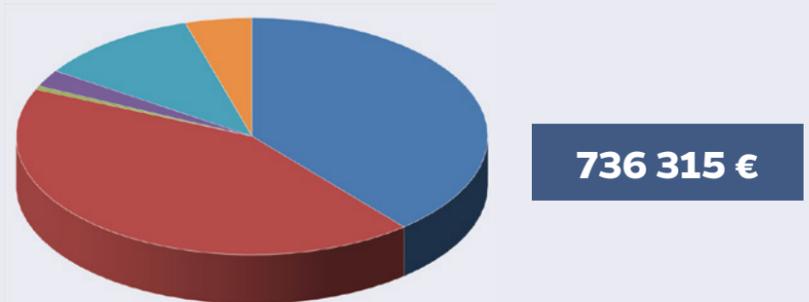
### Recettes de fonctionnement

- Excédent reporté : 56 681 €
- Atténuation de charges : 113 082 €
- Recettes diverses (concessions, locations ...) : 35 203 €
- Impôt & taxes : 940 285 €
- Dotations, subventions : 58 684 €
- Produits exceptionnels : 8 829 €



### Dépenses de fonctionnement

- Frais généraux : 286 208 €
- Frais de personnel : 313 852 €
- Dotation de péréquation : 3 524 €
- Charges financières (intérêts, exceptionnelles) : 17 164 €
- Charge de gestion courante : 81 824 €
- Amortissement comptable : 33 743 €



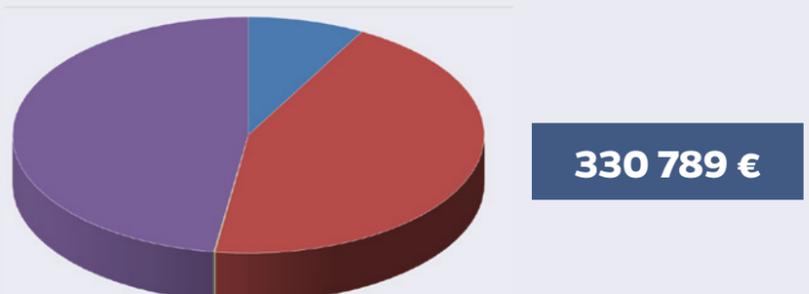
### Recettes d'investissement

- Réserves, dotations, fonds divers : 309 190 €
- Opération d'ordre entre section : 33 743 €
- Emprunt, cautions : 562 €



### Dépenses d'investissement

- Déficit d'investissement : 26 469 €
- Remboursement d'emprunts - cautions : 146 385 €
- Subvention d'équipement : 300 €
- Immobilisation en cours : 157 635 €



## Des elfes et lutins ont décoré la Mairie

**En décidant de proposer aux habitants un concours de décorations de Noël, il nous a semblé évident que nous devions en faire autant.**

C'est ainsi qu'un dimanche matin, à la fin du mois de novembre, les membres du conseil municipal se sont retrouvés à l'atelier du CTC, afin de fabriquer les décorations pour les fenêtres de la mairie. Frédéric et Pascal avaient déjà préparé les supports en bois : il ne restait qu'à y fixer les décorations, avec plus ou moins de créativité et de technique selon les envies de chacun.

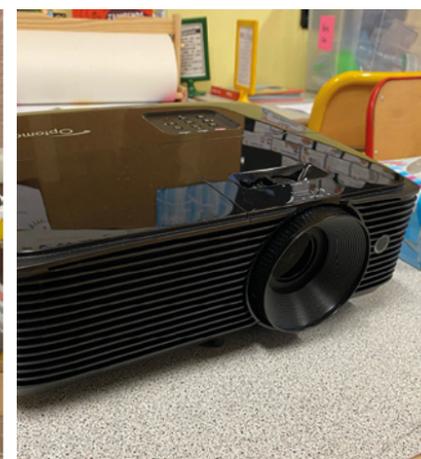
Le résultat de ce travail collectif était à la hauteur de nos espérances. Et lorsque nous avons découvert les fenêtres illuminées et décorées du 1<sup>er</sup> étage de la maison villageoise, nous nous sommes dit, qu'avec l'aide de Frédéric et Pascal, nous avons accompli ce que nous souhaitions : entrer dans la magie de Noël et y faire entrer tout un chacun !



## Nouvel équipement informatique pour l'école



L'école élémentaire a été nouvellement équipée de matériel informatique. Une classe mobile va permettre aux élèves de développer leurs compétences informatiques grâce à différentes activités menées sur les ordinateurs. La classe de CP-CE1-CE2 a également été équipée d'un vidéoprojecteur permettant de varier les supports pédagogiques. Les élèves ont inauguré cet outil en présentant un exposé à leurs camarades. Enfin, l'école a été équipée d'une imprimante couleur qui augmente la qualité des documents remis aux élèves. De part ces investissements, le numérique entre au service de la pédagogie. Les enseignantes remercient chaleureusement la commune pour ces nouveaux équipements.



## Saint Nicolas dans les écoles

Le lendemain de la Saint-Nicolas, à défaut de pouvoir rencontrer le patron des écoliers, les élèves de nos écoles ont pu rapporter chez eux un manala confectionné par la Pâtisserie Winling de Niffer. Ces manalas, offerts par la commune, ont régalé petits et grands !



## Repas de Noël des Seniors

Ne pouvant organiser le traditionnel repas de Noël à la salle polyvalente, les petits lutins du Conseil Municipal ont distribué les repas directement aux domiciles de nos Seniors le samedi 12 décembre. Pour l'occasion 192 repas ont été concoctés avec soin et amour par Loïc Paugain, chef du Restaurant le Clos des Sens à Schlierbach.

Pour accompagner le succulent menu, un coffret de vin a été offert à chaque foyer, mais aussi une carte de vœux du personnel et de la municipalité, ainsi qu'un dessin réalisé par les enfants du multi-accueil et les élèves du village.

**Merci à tous nos Seniors pour leur accueil si chaleureux !  
L'Esprit de Noël était bien présent dans le cœur de chacun ce jour-là et bien des yeux ont brillé d'émotion...  
Pour tous, une belle parenthèse remplie de bonheur.**



Visite du Père Noël dans les écoles, le vendredi 18 décembre

## JEU DE L'ÉTÉ 2020 : LES GAGNANTS SONT...

Cet été, pour rendre les promenades dans le village encore plus ludiques et amusantes, nous vous avons préparé un petit jeu de piste photo, pour trouver 12 indices dans autant de rues de la commune. Vous avez été nombreux à participer à cette « chasse aux trésors » et vous avez tous bien rempli la grille pour trouver le mot mystère, qui était « Le Landaunais », petit clin d'œil à notre nouveau magazine local.



Félicitations à tous les participants, bravo pour vos photos, toutes très belles et souvent amusantes! Pour ne pas faire de jaloux, vous serez tous récompensés par un petit cadeau qui vous sera remis très prochainement. Et parce qu'il faut un vainqueur dans chaque « épreuve », il a fallu vous départager en choisissant la photo la plus originale pour chaque catégorie d'âge. Vous trouverez ci-dessous le nom des deux heureux lauréats. Nous espérons que vous avez pris du plaisir à participer à ce jeu estival et qu'il vous aura permis de découvrir des endroits inédits, ou insoupçonnés, de notre belle commune ! Bravo à vous tous pour votre participation et rendez-vous dans le prochain numéro du Landaunais pour le « Jeu de l'été 2021 » !

**Eline Gude dans la catégorie des moins de 10 ans**



**Tristan Gény dans la catégorie des plus de 10 ans**



# Concours de décorations de Noël

Pour la première fois, la municipalité a organisé un concours de décorations de Noël et c'est pour le plaisir de tous les habitants qu'un grand nombre d'entre vous a décoré, plus que d'habitude, sa maison, ses fenêtres ou son jardin.

Le jury, composé des membres du conseil municipal est passé individuellement pour ne pas être influencé, au cours du week-end précédant Noël. Chacun possédait 2x10 points, qu'il pouvait attribuer de la façon dont il le voulait pour les 2 catégories : les décorations de jour et les illuminations de nuit. Il n'a pas été facile de faire des choix vu le nombre de participants. Certains d'entre vous ont été désignés dans les 2 catégories. Afin de pouvoir récompenser un maximum de participants, les membres du jury ont décidé de ne garder dans ce cas que le meilleur classement et d'attribuer une place supplémentaire à un autre participant. Vous découvrirez ci-dessous le résultat de ce concours. Et comme il n'a pas été possible de départager les ex-aequo, les 12 plus belles maisons dans la catégorie nuit et les 13 plus belles dans la catégorie jour ont été récompensées.



👆 M. CIANCIO et MME GODINO (1<sup>er</sup>/nuit)



👆 M. SIX et MME ENGASSER (2<sup>e</sup>/jour)

## NUIT

## JOUR

	Points
1 M. CIANCIO et Mme GODINO	19
2 M. et Mme WEILER Jean-Philippe	17
2 M. WENZINGER et Mme RINGENBACH	17
M. SIX et Mme ENGASSER	14
M. et Mme SCHMIDLIN Henri	11
4 M. et Mme DELATTRE Alain	8
4 M. SCHLIENGER et Mme SCHMITT	8
6 M. et Mme BROUET Roger	7
M. ESCHER et Mme ROYOT	5
7 M. et Mme SCHWEITZER Cyril	4
8 M. MOURIES et Mme LECLERCQ	3
M. et Mme CARRARO Maurice	2
9 M. et Mme FREITAG Florent	2
9 M. et Mme ORTSCHITT Rémy	2
9 M. et Mme RAMSTEIN Pierre	2
M. et Mme RUPPERT Lionel	2

	Points
1 M. et Mme CARRARO Maurice	18
2 M. SIX et Mme ENGASSER	14
3 M. et Mme SCHMIDLIN Henri	13
4 M. et Mme RINGENBACH Jean	12
5 M. et Mme ESCHER Emile	9
M. et Mme DELATTRE Alain	6
M. SCHLIENGER et Mme SCHMITT	6
6 M. ESCHER et Mme ROYOT	5
7 M et Mme BORBONE	4
7 Mme COCHARD Andrée	4
9 M. AISSA et Mme MARRARI	3
9 M. et Mme GRANGLADEN	3
9 M. et Mme RUPPERT Lionel	3
9 M. et Mme WILFING Karl	3



👆 M. et MME WEILER JEAN-PHILIPPE (2<sup>e</sup>/nuit)



👆 M. et MME SCHMIDLIN HENRI (3<sup>e</sup>/jour)



👆 M. WENZINGER et MME RINGENBACH (2<sup>e</sup>/nuit)



👆 M. et MME CARRARO MAURICE (1<sup>er</sup>/jour)

## FILATURE NOMADE

# Spectacles présentés en partenariat avec la Filature - Scène Nationale Mulhouse



En partenariat avec les communes de Hombourg, de Petit-Landau et d'Ottmarsheim, La Filature, Scène nationale de Mulhouse sort de ses murs et devient Nomade pour vous proposer une programmation de spectacles au plus près de chez vous !  
À l'issue de chaque représentation, artistes et spectateurs sont invités à échanger autour d'un verre de l'amitié. Des sorties à La Filature à tarif préférentiel sont également proposées tout au long de l'année.

## LES SPECTACLES À LA FILATURE

Sous réserve de la situation sanitaire. \* Le tarif réduit à 9€ s'applique aussi aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA ou de l'ASPA.

**SAMEDI 6 FÉVRIER À 15H00**  
UN FURIEUX DÉSIR DE BONHEUR  
**Ciné-concert**  
Grande salle - 1h15  
Tarif : -30 ans 9 €\* - adultes 14 €



© www.filature.org

**MARDI 16 MARS À 20H00**  
FIQ ! RÉVEILLE-TOI !  
**Cirque dès 6 ans**  
Grande salle - 1h20  
Tarif : -30 ans 9 €\* - adultes 14 €  
Réservation avant le 15/02/21

**SAMEDI 22 MAI À 19H00**  
SOUAD MASSI  
**Musique du monde**  
Grande salle - 1h30 env.  
Tarif : -30 ans 9 €\* - adultes 14 €  
Réservation avant le 21/04/21

**MERCREDI 19 MAI À 20H00**  
SKID + AUTODANCE  
**Danse**  
Grande salle - 1h45 (entracte inclus)  
Tarif : -30 ans 9 €\* - adultes 14 €  
Réservation avant le 16/04/21

**VENDREDI 25 JUIN À 20H00**  
CHANTONS SOUS LA PLUIE  
**Spectacle tango**  
Grande salle - 1h40  
Tarif : -30 ans 9 €\* - adultes 14 €  
Réservation avant le 24/05/21

## LES SPECTACLES DANS NOS 3 COMMUNES

Sous réserve de la situation sanitaire.

**JEUDI 18 FÉVRIER À 20H00**  
L'ÉCOLE DES MARIS d'après Molière,  
mise en scène Luc Cerutti  
**Théâtre pour tous dès 12 ans**  
Deux frères s'opposent sur l'éducation de deux sœurs orphelines. Indulgence ou sévérité ? Cette comédie de Molière est ici transposée au XXI<sup>ème</sup> siècle sur un palier d'immeuble, mêlant esthétique contemporaine et écriture classique en alexandrins. L'histoire oscille entre légèreté et gravité pour questionner les thèmes encore actuels de l'épanouissement et de la liberté accordés aux femmes.  
Salle des fêtes Ottmarsheim - 1h30  
Tarif : 5 € la place

**MARDI 23 MARS À 20H00**  
LES POSSÉDÉS D'ILLFURTH de et avec Lionel Lingelser, textes Yann Verburgh  
**Théâtre pour tous dès 14 ans**  
Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à Illfurth, deux jeunes garçons se trouvent soudainement atteints d'un "mal" mystérieux. Les autorités locales s'accorderont pour déclarer les enfants possédés par des esprits démoniaques... Hélios, garçon un peu à part, découvre plus d'un siècle après cette histoire fantastique, et invente ainsi son rapport aux croyances en se confrontant à ses peurs...  
Salle polyvalente Petit-Landau - 1h env.  
Tarif : 5 € la place

**VENDREDI 16 AVRIL À 20H00**  
VENAVI OU POURQUOI MA SŒUR NE VA PAS BIEN texte Rodrigue Norman, adaptation Catherine Verlaguet, mise en scène Olivier Letelier  
**Théâtre de récit pour tous dès 7 ans**  
Akouété et Akouélé sont frère et sœur jumeaux. Peu de temps après leur naissance, Akouété, le garçon, décède. Les adultes du village racontent à Akouélé que son frère est allé chercher du bois dans la forêt. Alors elle l'attend... Et arrête de grandir... Un voyage dans les croyances africaines tout comme une réflexion sur les mensonges des adultes et le besoin de vérité des enfants.  
Salle des fêtes Hombourg - 40min  
Tarif : 5 € la place

### INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS DANS NOS 3 COMMUNES :

Médiathèque d'Ottmarsheim - mediatheque@ottmarsheim.fr - 03 89 26 07 69

Mairie de Petit-Landau - mairie@petit-landau.fr - 03 89 48 37 15

MJC-MPT de Hombourg - Info@mjc-hombourg68.fr - 03 89 26 05 41

Règlement par chèque à l'ordre de la Filature.

# Calendrier Landaunais 2021

## 1<sup>er</sup> Semestre

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	V 53	1	L	1	L	1	J 13	1	S	1	M
2	S	2	M	2	M	2	V	2	D	2	M
3	D	3	M	3	M	3	S	3	L	3	J 22
4	L	4	J 5	4	J 9	4	D	4	M	4	V
5	M	5	V	5	V	5	L	5	M	5	S
6	M	6	S	6	S	6	M	6	J 18	6	D
7	J 1	7	D	7	D	7	M	7	V	7	L
8	V	8	L	8	L	8	J 14	8	S	8	M
9	S	9	M	9	M	9	V	9	D	9	M
10	D	10	M	10	M	10	S	10	L	10	J 23
11	L	11	J 6	11	J 10	11	D	11	M	11	V
12	M	12	V	12	V	12	L	12	M	12	S
13	M	13	S	13	S	13	M	13	J 19	13	D
14	J 2	14	D	14	D	14	M	14	V	14	L
15	V	15	L	15	L	15	J 15	15	S	15	M
16	S	16	M	16	M	16	V	16	D	16	M
17	D	17	M	17	M	17	S	17	L	17	J 24
18	L	18	J	18	J 11	18	D	18	M	18	V
19	M	19	V	19	V	19	L	19	M	19	S
20	M	20	S	20	S	20	M	20	J 20	20	D
21	J 3	21	D	21	D	21	M	21	V	21	L
22	V	22	L	22	L	22	J 16	22	S	22	M
23	S	23	M	23	M	23	V	23	D	23	M
24	D	24	M	24	M	24	S	24	L	24	J 25
25	L	25	J 8	25	J 12	25	D	25	M	25	V
26	M	26	V	26	V	26	L	26	M	26	S
27	M	27	S	27	S	27	M	27	J 21	27	D
28	J 4	28	D	28	D	28	M	28	V	28	L
29	V	29	M	29	M	29	J 17	29	S	29	M
30	S	30	M	30	M	30	V	30	D	30	M
31	D	31	M	31	M	31	M	31	L	31	M

■ Point déchets verts  
 ■ Ramassage bac jaune  
 ■ Vacances scolaires  
 ■ DS Don du sang  
 ■ A Grands anniversaires

## 2<sup>e</sup> Semestre

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	J 26	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M
2	V	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J
3	S	3	M	3	V	3	D	3	M	3	V
4	D	4	M	4	S	4	L	4	J 44	4	S
5	L	5	J 31	5	D	5	M	5	V	5	D
6	M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	L
7	M	7	S	7	M	7	J 40	7	D	7	M
8	J 27	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M
9	V	9	L	9	J 36	9	S	9	M	9	J 49
10	S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V
11	D	11	M	11	S	11	L	11	J 45	11	S
12	L	12	J 32	12	D	12	M	12	V	12	D
13	M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	L
14	M	14	S	14	M	14	J 41	14	D	14	M
15	J 28	15	D	15	M	15	V	15	L	15	M
16	V	16	L	16	J 37	16	S	16	M	16	J 50
17	S	17	M	17	V	17	D	17	M	17	V
18	D	18	M	18	S	18	L	18	J 46	18	S
19	L	19	J 33	19	D	19	M	19	V	19	D
20	M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L
21	M	21	S	21	M	21	J 42	21	D	21	M
22	J 29	22	D	22	M	22	V	22	L	22	M
23	V	23	L	23	J 38	23	S	23	M	23	J 51
24	S	24	M	24	V	24	D	24	M	24	V
25	D	25	M	25	S	25	L	25	J 47	25	S
26	L	26	J 34	26	D	26	M	26	V	26	D
27	M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	L
28	M	28	S	28	M	28	J 43	28	D	28	M
29	J 30	29	D	29	M	29	V	29	L	29	M
30	V	30	L	30	J 39	30	S	30	M	30	J 52
31	S	31	M	31	M	31	D	31	L	31	V



# LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2021

## JANVIER

- Jean BRAUMANN, 6 janvier, 91 ans (1930)
- Emilie WEBER, 15 janvier, 93 ans (1928)
- Maria RINGENBACH, 30 janvier, 92 ans (1929)

## FEVRIER

- Henri ANDRES, 7 février, 75 ans (1946)

## MARS

- Joseph MULLER, 1<sup>er</sup> mars, 80 ans (1941)
- Elisabeth RESTLE, 5 mars, 80 ans (1941)
- Monique GIRAUD, 13 mars, 91 ans (1930)
- Marie-Antoinette BAUMLIN, 27 mars, 75 ans (1946)
- Jacqueline BUTSCHA, 30 mars, 90 ans (1931)

## AVRIL

- Marie-Madeleine BILLICH, 17 avril, 91 ans (1930)
- Marcel WEBER, 26 avril, 93 ans (1928)
- Alfred HEITZ, 26 avril, 98 ans (1923)

## MAI

- Marie-Thérèse KELLER, 4 mai, 90 ans (1931)
- Yannick LEGLOIRE, 9 mai, 75 ans (1946)
- Monique ESCHER, 12 mai, 80 ans (1941)
- René MULLER, 26 mai, 95 ans (1926)

## JUIN

- Elio CAREGNATO, 1<sup>er</sup> juin, 75 ans (1946)
- Yveline WEGERICHE, 1<sup>er</sup> juin, 75 ans (1946)
- Suzanne MUSSLIN, 5 juin, 91 ans (1930)

## AOÛT

- Rolande WILHELM, 2 août, 75 ans (1946)

## SEPTEMBRE

- Roland URICHER, 4 septembre, 75 ans (1946)
- Romain PAUGAIN, 18 septembre, 75 ans (1946)
- Roland SCHWAB, 24 septembre, 80 ans (1941)

## OCTOBRE

- Rosalie PFEIFFER, 5 octobre, 80 ans (1941)
- Hedwige MULLER, 13 octobre, 80 ans (1941)

## NOVEMBRE

- Viktor SCHMAKOV, 16 novembre, 85 ans (1936)
- Marie-Florence HEITZ, 30 novembre, 91 ans (1930)

## Protection Participation Citoyenne

En 2017, suite à la volonté du Conseil Municipal de renforcer la sécurité au sein de notre village, la charte de la protection participation citoyenne a été signée avec la préfecture et le groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin.

L'initiative « Voisins attentifs » c'est à la fois une façon de vous associer à la protection de votre quartier, et une occasion de vous permettre de nouer ou de renforcer des liens avec votre voisinage. C'est

également une annonce de vigilance citoyenne qui est matérialisée par des panneaux comportant le logo ci-contre et implantés à chaque entrée de Petit-Landau.

### Etre VOISINS ATTENTIFS c'est prendre garde

aux déplacements suspects de voitures ou de personnes inconnues rôdant dans les rues à des bruits de verre brisé ou de choc violent à des démarchages non autorisés par la Mairie à des appels à l'aide à la présence de personnes inconnues chez vos voisins et en leur absence

### Etre VOISINS ATTENTIFS c'est avoir des réflexes de sécurité

Informez vos voisins lorsque vous partez en vacances.  
Pensez à faire vider votre boîte aux lettres.  
Vérifiez la fermeture des portes et des fenêtres.  
Rangez vos clés et vos papiers dans une pièce de la maison et non dans l'entrée.  
Verrouillez les portes lorsque vous déjeunez au jardin ou en terrasse, et ne laissez pas vos fenêtres grandes ouvertes.  
N'hésitez pas à signaler les démarchages.  
Si vous êtes témoin d'une agression, d'un vol ou d'un accident, pensez à noter le numéro d'immatriculation du véhicule, sa marque, sa couleur, ou encore à faire une photo.

### Etre VOISINS ATTENTIFS,

c'est tout simplement être vigilant par rapport à notre environnement.  
Il ne s'agit en aucun cas d'espionner nos voisins, d'être intrusif ou faire preuve de curiosité mal placée.

### Pour faire vivre efficacement les VOISINS ATTENTIFS,

la liste des référents/conseillers municipaux auxquels vous pouvez vous adresser est indiquée ci-contre.

En cas d'absence des référents, adressez-vous à la Mairie, au **03 89 48 37 15**

ou par courriel : [mairie@petit-landau.fr](mailto:mairie@petit-landau.fr)  
Ce dispositif est mis en place avec le soutien de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Sausheim/Ottmarsheim.

En cas d'urgence absolue, ne vous mettez jamais en danger : appeler le 17 ou la Gendarmerie de Sausheim au **03 89 46 84 70**



### LISTE DE VOS RÉFÉRENTS

C. Butscha : **06 30 30 70 67**  
J. Carnemolla : [joseph.carnemolla@gmail.com](mailto:joseph.carnemolla@gmail.com)  
C. Carrera : [christine.carrera@sfr.fr](mailto:christine.carrera@sfr.fr)  
S. Esslinger : [sv.esslinger@gmail.com](mailto:sv.esslinger@gmail.com)  
A. Flandre : [arnaud.f102@gmail.com](mailto:arnaud.f102@gmail.com)  
J.M. Ginder : **06 43 64 43 34**  
A. Heitz : [heitz.armand@outlook.fr](mailto:heitz.armand@outlook.fr)  
D. Kern : [didier.kern@wanadoo.fr](mailto:didier.kern@wanadoo.fr)  
T. Mauvais : [tmauvais@yahoo.fr](mailto:tmauvais@yahoo.fr)  
J.B. Meyer : [j-baptiste.meyer@laposte.net](mailto:j-baptiste.meyer@laposte.net)  
L. Ortschitt : **06 08 84 84 14**  
S. Schneider : [schneidersandrine15@gmail.com](mailto:schneidersandrine15@gmail.com)  
A. Stemmelin : [sxela@orange.fr](mailto:sxela@orange.fr)  
C. Talleux : [c.talleux@petit-landau.fr](mailto:c.talleux@petit-landau.fr)  
M. Wendling : [wendingm@wanadoo.fr](mailto:wendingm@wanadoo.fr)



### RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE :

Gendarmerie Nationale : **17**  
Brigade de Gendarmerie  
Sausheim/Ottmarsheim : **03 89 46 84 70**  
SAMU : **15** / Sapeurs-Pompiers : **18**

Brigades Vertes (Soultz) : **03 89 74 84 04**  
Centre anti-poison (Strasbourg) : **03 88 37 37 37**  
SOS Mains (Clinique Diaconat Roosevelt) : **03 89 32 55 07**  
SOS Médecins (Mulhouse) : **03 89 56 15 15**



Mairie de Petit-Landau - [www.petit-landau.fr](http://www.petit-landau.fr)

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15

Ouvert le lundi, jeudi et vendredi de 9h à 11h, le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 9 à 11h et de 16h à 18h - Fermé le mercredi

Rédaction : Commission communication, services administratifs de la mairie et associations - Conception et réalisation : Wopx à Petit-Landau - Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt  
Crédit photo : Mairie de Petit-Landau, Banques d'images libres de droit Freepik, Unsplash, Adobe Stock - Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC